



69% des notaires prêt à travailler à côté d'un robot



L'intelligence artificielle, amie ou ennemi des notaires ? C'est à cette question qu'a voulu répondre Immonot via une enquête menée auprès de plus de 400 notaires en novembre 2018. Si près des 3/4 des sondés pensent que le notariat est menacé par l'IA, 80% estiment néanmoins que le notaire aura toujours une place dans l'univers dominé par cette technologie. Pour cela, une solution : ne pas subir l'IA est s'adapter, se former et se préparer à collaborer avec les machines.

Plus que jamais, l'intelligence artificielle s'invite dans notre quotidien professionnel, et le métier de notaire ne fait pas exception. Si l'utilisation des chatbots s'est largement démocratisée auprès des entreprises pour améliorer les relations clients, d'autres fonctionnalités liées à l'IA devraient faire évoluer l'activité notariale dans les années à venir. Pour une très large majorité (84%) des répondants à l'enquête menée par Immonot via notariat2000, le principal apport de l'IA se traduira par une augmentation de la productivité, grâce à une automatisation des tâches répétitives. C'est d'ailleurs l'une des forces de cette technologie : travailler des volumes importants de données sans erreur. *« Au quotidien, l'intelligence artificielle soulagera la profession de tâches non gratifiantes, parfois lourdes et chronophages »*, analyse Nathalie Duny, directrice de la communication d'Immonot. Automatisation des tâches, rédaction d'actes simplifiée ou récupération de données et traitement de l'information sont quelques-unes des missions qui pourront être confiées à cette technologie.

Un risque d'appauvrissement des relations humaines ?

www.immomatin.com
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Néanmoins, pour 72,4% des notaires sondés, l'intelligence artificielle représente une menace pour leur profession. Parmi les craintes relevées lors de l'enquête figure la perte des valeurs humaines. « *Les notaires jouent un rôle de conseil très important et ont peur que les robots nuisent aux relations qu'ils entretiennent avec leurs clients* », estime Nathalie Duny. Les étiquettes habituellement collées à l'intelligence artificielle, comme la standardisation ou la vulgarisation des compétences, tendent à inquiéter la profession notariale quant à son avenir. « *Certains sondés s'inquiètent d'une éventuelle banalisation de leur métier et surtout de la perte du sur-mesure de la relation client, et donc de la qualité et du travail de conseil.* »

Le notaire évolue et travaille avec son temps

Malgré ses inquiétudes, les notaires restent optimistes quant à leur avenir et 4/5 estiment qu'ils auront toujours une place dans un univers dominé par l'intelligence artificielle. Pour Immonot, « *les notaires sont en phase avec leur époque* » et « *sauront s'adapter à l'arrivée de ces nouveaux outils technologiques* ». En témoigne la signature du premier acte authentique électronique signé à distance en octobre 2018. « *Cette actualité prouve que le notariat évolue et travaille avec son temps* », déclare Nathalie Duny. L'enquête d'Immonot relève d'ailleurs de 69% des notaires se disent prêts à travailler à côté d'un robot, à créer une nouvelle forme de collaboration virtuelle avec des programmes informatiques capables de comprendre et de reproduire le langage humain.

webapp twitter facebook linkedin viadeo